

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

SYMADREM - Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dunes du Delta du Rhône et de la Mer (13)
 1182 chemin de Fourchon
 VC 33
 13200 Arles

AVIS DE MARCHÉ SERVICES**Organisme acheteur**

SYMADREM : Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dunes du Delta du Rhône et de la Mer (13), Marianne ORTI, 1182 chemin de Fourchon VC 33, 13200 Arles, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 490499807. Fax : +33 490499817. E-mail : marianne.orti@symadrem.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.symadrem.fr/>
 Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

SUIVI ECOLOGIQUE DES MARES DE BEAUCAIRE-FOURQUES

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

2 inventaires réalisés en 2021 et 2023.

L'inventaire objet de la présente consultation doit s'inscrire dans la continuité des précédents inventaires de manière à ce qu'une comparaison des milieux puisse être réalisée.

Les prestations sont divisées en tranches :

- Tranche ferme : Réalisation d'un suivi écologique des mares de Beaucaire-Fourques
- Tranche optionnelle : Relevés d'ADNe pour détection des Cistudes d'Europe sur 3 sites identifiés

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Lundi 16 février 2026 - 10:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Aucune retenue de garantie n'est exercée. Il n'est prévu aucune avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours à compter de la réception de la facture, par mandat administratif.

Le prix est ferme et non actualisable.

Ressources propres du SYMADREM.

La facturation en ligne sera utilisée via la plateforme chorus-pro.gouv.fr

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

La forme du groupement n'est pas imposée. Cependant, quel que soit la formule du groupement, le mandataire est solidaire pour l'exécution des prestations de chacun des autres membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du SYMADREM

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**Unité monétaire utilisée : Euro.****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché,

réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autre justificatif / Commentaire :

Commentaire :

Le DC1 et DC2 peuvent être remplacés par le DUME (document unique de marché européen)

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2026-02

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

DCE disponible uniquement en version électronique, téléchargeable immédiatement et gratuitement à l'adresse électronique: <https://www.marches-securises.fr>. Aucun DCE papier ne sera fourni.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Transmission des plis par voie électronique via <https://www.marches-securises.fr>.

Toutes demandes de renseignement complémentaire doivent être posées via la plateforme «marchés sécurisés» dans l'onglet questions/réponses.

La signature de l'offre est réclamée a posteriori auprès des seuls attributaires

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

SYMADREM 1182 CHEMIN DE FOURCHON VC 33 , 13200 Arles, FRANCE. Tél. +33 490499807. E-mail : marianne.orti@symadrem.fr.

Fax +33 490499817. URL : <https://www.symadrem.fr/>.

Date d'envoi du présent avis

16 janvier 2026